mit tout à coup à rouler. Près de la voie, marchaient deux hommes de Bourlon ; l'un d'eux, tamponné par le wagon, tomba sur la voie et eut les deux jambes brisées. Il fut admis, mardi matin, à l'hôpital Saint-Julien ; une double amputation sera sans doute nécessaire, si l'état du blessé le permet.

AVESNES

LE QUESNOY. — **Avis militaire.** — Les territoriaux des classes 1883 à 1888 inclusivement ; les réservistes des classes 1889 à 1898 inclus, sont invités à porter ou à faire porter leur livret militaire à la gendarmerie avant le 15 mars.

Arrestation. — La gendarmerie a mis sous les verrous pour vagabondage et mendicité, le nommé Dufour, né dans la Seine-Inférieure.

VILLEREAU. — Plusieurs canards appartenant à M. Choquet ont été tués et volés. Malgré les soupçons, l'enquête n'a pas abouti.

WARGNIES. — **Mauvais chien.** — M. Delrue vient d'avoir un de ses moutons dévoré par un chien de berger appartenant à M. Deburge, cultivateur à Saint-Vaast-lez-Bavai. Une enquête est ouverte.

PETITE CORRESPONDANCE

K. C. B. — Excusez retard de la réponse. Tous renseignements pris, c'est le Canada.

Pouvez écrire à M. Hamel, 133, boulevard Raspail, Paris (VIe).

Accident mortel à Escaudain

A la fosse St-Marck, 14e voie dite d'Adolphine levant, le mineur Augustin Lebon, 23 ans 1/2, demeurant à Escaudain, mettait un bois dans sa taille lorsqu'un bloc de pierre lui tomba sur la tête.

Lebon eut la boîte crânienne écrasée. La mort fut instantanée.

Le ministre des finances malade. — On a annoncé, ces jours derniers, que M. Rouvier souffrait d'un commencement de bronchite et certains journaux facétieux ont prétendu que le budget était plus malade que lui.

C'est en effet probable, et il est bien fâcheux pour le budget qu'on ne puisse pas le guérir comme on l'a fait de la bronchite du ministre avec quelques flacons de **Sirop des Somalis.**

Université catholique

Ecole des Sciences sociales et politiques

Mercredi 4 mars, 4 heures. — M. Duthoit : *Organisation du travail législatif en Angleterre.*

GAZETTE du NORD

Nous apprenons la mort de **M. l'abbé Goemaere**, curé d'Hondeghem. M. le Curé s'est endormi dans le Seigneur dimanche soir 1er mars, à l'âge de 50 ans, après plusieurs mois de souffrances. Ses funérailles auront lieu dans l'église paroissiale d'Hondeghem, jeudi 5 mars, à 10 h. 1/2. La messe sera chantée par M. l'abbé Goveare, vice-doyen, curé de Caestre, et l'absoute sera donnée par M. le chanoine Salomé, doyen d'Hazebrouck.

Le souvenir de M. Goemaere est encore vivant dans les divers postes de sa carrière sacerdotale, surtout à Wambrechies où il fut vicaire plusieurs années.

Nous recommandons le vénéré défunt aux prières de nos lecteurs.

— Mardi, à 11 heures, à St-Amand, ont eu lieu les funérailles solennelles de **Mlle Zélie Hautcœur**, sœur de Mgr Hautcœur, chancelier de l'Université Catholique de Lille.

Une assistance nombreuse, remplissant la vaste église, était venue donner un pieux souvenir à la personne généreuse que fut Mlle Hautcœur, et donner à Mgr Hautcœur et aux membres de son honorable famille un témoignage de respectueuse sympathie.

Le deuil était conduit par Mgr Hautcœur qu'accompagnait M. Rambure, pro-recteur de l'Université ; M. Mention accompagné de M. le chanoine Didio, vice-recteur de l'Université ; M. Emile Hautcœur accompagné de M. Marchant, curé de St-Joseph à Tourcoing ; M. Maciez accompagné de M. Millet, curé de Douzies.

Dans la foule, nous avons remarqué plusieurs professeurs de l'Université catholique ; MM. Leuridan, bibliothécaire de l'Université ; Petitprez, supérieur de Notre-Dame à Valenciennes ; Denoyelle, économe de Notre-Dame des Anges à Saint-Amand ; Gruson, curé à Fourmies ; Delsaux et Mollet, professeurs à Saint-Amand ; Vaillant, etc.

Parmi les notabilités civiles, nous devons mentionner M. Davaine, maire de St-Amand, avec ses adjoints et une partie du conseil municipal ; MM. Dorémieux, Dessart, Raviart, M. A. Chevalier, maire de Bruai-sur-l'Escaut ; M. E. Chevalier, ancien conseiller municipal de Bruai, etc., etc.

Le Saint-Sacrifice de la messe terminé, le cortège funèbre s'achemina vers Bruai-sur-l'Escaut, lieu d'origine de Mlle Hautcœur.

A l'entrée du village, la levée du corps fut faite par M. Dujardin, curé de la paroisse et le cortège se dirigea vers l'église. Derrière l'école libre des jeunes filles se pressait une foule considérable, où nous avons remarqué un grand nombre de personnalités influentes du pays et de nombreux amis de la famille.

Après le chant des vêpres, M. le Curé donna l'absoute et le corbillard se dirigea vers le cimetière où l'inhumation se fit dans le caveau de famille.

Nous ne voulons pas laisser se refermer ce tombeau, où dorment ses restes en attendant la résurrection générale, sans dire que la mort de Mlle Hautcœur, laisse après elle bien des regrets.

A St-Amand, d'une manière humble et discrete, elle laissait tomber ses charitables aumônes dans le sein des nécessiteux. Mais, c'est Bruai surtout, son village natal, qui lui vouera une éternelle gratitude pour la donation si généreuse qu'elle fit de son domaine patrimonial dans le but d'assurer l'instruction chrétienne des filles et la persévérance des jeunes gens.

SAVON PARIS-MÉNAGE pour Linge et Laine

SUR LA COTE ANGLAISE

Beaucoup de familles du Nord de la France ont adopté l'excellent usage d'envoyer leurs enfants passer six mois ou un an dans une ville de la côte anglaise pour y apprendre la langue. On a constaté avec regret que nos jeunes compatriotes abandonnent trop souvent la pratique religieuse pendant leur séjour en Angleterre ; et que parfois leur conduite n'est pas digne des familles chrétiennes auxquelles ils appartiennent.

Des hommes au courant de la vie anglaise attribuent ce malheur à ce que nombre de familles françaises ne sont pas suffisamment informées des garanties morales ou religieuses offertes par les maisons anglaises auxquelles elles confient leurs enfants comme pensionnaires. Il y aurait cependant une démarche bien simple à faire pour se procurer les renseignements les plus sûrs et les plus complets sur les familles d'une localité qui méritent le mieux la confiance. Ce serait de s'adresser au clergé catholique du voisinage qui enverrait bien volontiers les indications demandées.

Nous pensons être agréable à nos compatriotes du Nord de la France en leur signalant les paroisses catholiques du diocèse de Southwark qui se trouvent sur les côtes des comtés de Kent et de Sussex, et les principales maisons religieuses de la région. Presque tous les prêtres de ce pays parlent ou du moins comprennent notre langue ; et dans toutes les maisons religieuses un ou plusieurs membres la possèdent suffisamment pour rendre de précieux services à nos jeunes compatriotes.

Une lettre adressée en français sera toujours comprise ; et la réponse pourra guider utilement des parents soucieux de la foi et de la vertu de leurs enfants.

N.-B. — Les renseignements donnés sont extraits du « *Catholic Directory* » pour 1903.

L'adresse à mettre est :

Roman Catholic Priest
Catholick church
GREENWICH, DEPTFORD, etc.

(Timbre de 0,25 pour la réponse).

PAROISSES CATHOLIQUES DE LA COTE DU KENT & DU SUSSEX

Greenwich — Deptford — East-Greenwich — Plumstead — Woolwich — Graverend — Crayford — Dartford — Erith — Greenhithe — Northfleet — Dover — Ashford — Canterbury — Deal — Folkestone — Hythe — Shorneliffe — Walmer — Brighton — Lenes — Burgess Hill — Haynards Heath — Héron's Ghyll — Newhaven — Seaford — Uckfield — St-Léonards on Sea — Battle — Bexhill — Eastbourxe — Hastings — Arundel — Amberley — Bognor — Burton — Park — Chichester — Littlehampton — Petuorth — Slindon — Worthing — Old Brompton — Chatham — Favertham — Herne Boy — Maidstone — New Brompton — Sheerness — Littingbourne — Ramsgate — Bro adstairs — Margate — Minster.

COUVENTS DE RELIGIEUSES CATHOLIQUES

Assomption, Ramsgate. — Dames Augustines, St-Léonards on Sea. — Filles de la Croix, Margate, Ramsgate. — Vierge Fidèle, Folkestone. — Franciscaines, Littlehampton. — St-Enfant-Jésus, St-Léonard on sea.

Dames de la Nativité, Eastbourne. — Marie Réparatrice, Hastings. — Sœurs du Saint-Sacrement, Brighton. — Notre-Dame des Missions, Deal, Hastings, Eturry. — Clarisses, Arundel.

Sœurs de Nazareth, Bexhill on Sea. — Sacré-Cœur, Brighton. — Servites, Arundel. — Sœurs de la Charité de Nevers, Brighton. — Sœurs de la Merci, Brighton, Graverend, Whistable. — Sœurs de l'Immaculée-Conception, Ramsgate. — Sœurs du Cœur Immaculé de Marie, Newhaven. — Ursulines, Dover, Greenwich, Hythe. — Visitation, Valmer, Deal. — Notre-Dame du Sacré-Cœur, Maidstone.

RELIGIEUX CATHOLIQUES

Augustins de l'Assomption, Newhaven. — Bénédictins, Ramsgate, Margate. — Pères de la Charité, Bexhill on Sea. — Jésuites, Canterbury, St-Léonard on Sea. — Oblats de St-François de Sales, Walmer. — Passionistes, Herne-bay. — Société des Missions, Hastings.

Inspection sanitaire des animaux importés

Le ministre de l'agriculture adresse aux préfets des départements frontière la circulaire suivante, relative aux facilités qui doivent être accordées pour l'importation des chevaux :

« Monsieur le préfet, aux termes des instructions générales qui leur ont été adressées, les vétérinaires inspecteurs à la frontière ne doivent visiter les animaux présentés à l'importation que pendant les heures d'ouverture des bureaux de douanes, telles qu'elles sont fixées par arrêtés préfectoraux approuvés par mon administration. Une exception a toutefois été faite pour les chevaux de course et pour les animaux rentrant en France après avoir figuré dans des expositions ou des concours agricoles à l'étranger ; ils doivent être visités dès l'arrivée à la frontière, et il a été recommandé aux vétérinaires inspecteurs de ne jamais retarder le départ du wagon ayant amené les animaux.

« J'ai pensé que de plus grandes facilités pourraient encore être données pour l'introduction des animaux dont il s'agit, en raison des soins éclairés dont ils sont l'objet et des garanties spéciales qu'ils présentent à l'encontre des animaux de commerce conduits de marché en marché. J'ai, en conséquence, décidé que dans le cas d'arrivée à la frontière en dehors des jours et heures d'ouverture du bureau de douane, ces animaux seraient dispensés de la visite sanitaire à l'entrée en France et qu'il suffirait qu'ils soient accompagnés d'un certificat de santé, semblable à celui qui est prescrit à l'article 4 du décret du 6 avril 1883, pour les animaux introduits par les bureaux de douane où le service d'inspection sanitaire n'est pas constitué.

« Ce certificat indique le nombre et le signalement des animaux. Il doit émaner d'un vétérinaire dont la signature est légalisée par l'autorité du lieu d'où viennent ces animaux, laquelle atteste que dans la localité il n'existe ou n'a existé, pendant les six semaines précédentes, aucune maladie contagieuse sur les animaux de l'espèce. Ledit certificat n'est valable que pour trois jours et doit être remis aux agents des douanes.

« J'ai en outre décidé que les chevaux de luxe que leurs propriétaires feront entrer en France pour leur usage personnel, sous le régime de l'acquit-à-caution, ou qu'ils avaient fait sortir de France, sous ce même régime et qu'ils ramèneront sur le territoire français, également pour leur usage personnel, seront aussi dispensés de la visite sanitaire dans les mêmes conditions. »

ARTHRITIQUES à jeun et aux repas **CONTREXÉVILLE-PAVILLON**

Nous recommandons à nos lecteurs et amis les vins de Bordeaux de la maison **L. Blanc et A. Giard,** 91, rue Wustemberg, à Bordeaux, et propriétaires à Bouliac, Capiau-Langoiran, Saint-Cybard-St-Emilionais. Certificats de propriété, prix-courants et échantillons franco sur demande. Agents sérieux demandés.

ECHOS

TROIS MOYENS D'ÉVITER LES GRÈVES

On lit dans le *Petit Jaune* organe de la fédération des syndicats indépendants de Tourcoing :

Des moyens de présenter des revendications

Actuellement, la fédération en emploie trois :

1° *Par l'intermédiaire du président du Conseil de conciliation.* — Souvent la réclamation présentée par un syndiqué à son président, a été apportée par ce président au secrétaire de la *Bourse du travail.* — Elle a été examinée par le Conseil fédéral dans sa réunion hebdomadaire. Dans le cas où le Conseil l'approuvait, elle a été recopiée et portée chez le président du Conseil de conciliation qui l'a transmise au patron.

Le président du Conseil de conciliation a remis au Conseil fédéral la réponse du patron qui presque toujours y a fait droit en remerciant de l'occasion qui lui était offerte de rendre justice.

Quelquefois les patrons ont demandé un supplément d'enquête et leur demande a été transmise aux syndicats qui avaient adressé plainte.

2° *Directement et de vive voix au patron par les syndiqués de son usine.* — Dans l'intérêt de l'ouvrier, il nous semble que les syndiqués ne doivent pas user de ce moyen sans avoir pris avis du Conseil fédéral et décidé avec lui la manière dont la revendication sera présentée.

3° *Sous forme de pétition.* — Les réclamations trouvées justes par le Conseil fédéral, peuvent être présentées au patron sous forme de lettre respectueuse signée par un certain nombre de ses ouvriers.

Ce système donne d'excellents résultats et a dernièrement empêché une grande grève.

LES JEUNES

L'Association catholique de la Jeunesse française, après avoir parcouru sa période d'organisation avec le succès que nous nous sommes plu à constater plusieurs fois, veut donner une nouvelle impulsion à l'application d'un des points essentiels de son programme : l'*Action sociale.*

Son président M. Bazire, au nom des délégués au Congrès fédéral de Paris fait savoir que l'Association tiendra prochainement son premier Congrès social.

Ce Congrès aura lieu à Chalons-sur-Saône les 7, 8, 9 et 10 mai.

Voici les questions qui sont à étudier en vue de ce Congrès :

« Les syndicats comme condition nécessaire de l'organisation du travail et des réformes ouvrières ; l'extension de leurs capacités ; leur rôle dans l'apprentissage et l'office des placements ; les syndicats agricoles ; le concours, enfin, que la Jeunesse Catholique peut et doit apporter au mouvement syndical. »

AUX ROSATI DE FLANDRE

Le conseil d'administration élu par l'assemblée générale du 10 février s'est réuni le 2 mars pour procéder à la nomination de son bureau qui se trouve ainsi composé pour 1903 :

Chancelier, M. Hippolyte Vérly ; Président, M. Victor de Swarte ; Vices-Présidents MM. Alph. Capon, E. Deplechin, Jules Lefebvre, docteur A. Vermersch ; Secrétaire-général, M. Emile Lante ; Secrétaire-adjoint, M. André Guerre ; Trésorier, M. Jules Delannoy ; Trésorier-adjoint, M. V. Lemoigne ; Archiviste, M. de Lauwereyns de Rosendaele : Président de la commission des fêtes, M. Oscar Petit ; Secrétaire, M. Ferdinand Rhen.

La prochaine conférence des *Rosati de Flandre* sera faite par M. Emile Gavelle, secrétaire de l'Académie De Winter.

NOUVELLES MILITAIRES

Ecole supérieure de guerre. — Voici la liste des officiers du 1er corps d'armée admis à prendre part à l'épreuve du 2e degré et aux épreuves orales des examens d'admission de l'Ecole supérieure de guerre en 1903 :

MM. de Rosamel, lieutenant au 27e d'artillerie ; Fournier, lieutenant au 15e d'artillerie ; Fontaine, lieutenant au 110e d'infanterie, et Riquier, lieutenant au 33e d'infanterie.

DANS LE BASSIN HOUILLER

La prime de 5 0/0

Les Compagnies houillères du Nord et du Pas-de-Calais viennent de faire placarder dans les carreaux des fosses l'avis suivant :

Avis aux Mineurs

Le supplément de prime de 5 0/0 accordé aux ouvriers jusqu'au 1er avril 1903, sera maintenu jusqu'au 1er avril 1904, s'il ne se produit pendant cette nouvelle période aucune cessation de travail.

En conséquence, une prime de 30 0/0 continuera à être payée aux ouvriers du fond et une prime de 5 0/0 aux ouvriers du jour.

C'est la prolongation de l'état de choses actuel, ou, si l'on veut, l'assurance que les salaires ne baisseront pas d'ici au 1er avril 1904.

Un savant qui n'écrit pas, c'est un nuage sans pluie.

Proverbe arabe.

Mouvement du port de Dunkerque

Entrées du 2 mars

Londres, V. ang. Sir Robert-Peel, 229, div. Debaecker.

Iquique, 4-m. Valentine, 2433, nitrate, Fayol.

du 3

Windau, V. dan. Petersen, div. Alibert.

Moston, V. ang. Syllaen, 159, brai. Debaecker.

Sorties du 2 mars

Boulogne, V. Celte, 514, div. Leroy.

du 3

Leith, V. ang. Abbotsford, 664, div. Hecquet.

Londres, V. ang. Sea Belle, div. Morel.

Glasgow, V. ang. Rosarian, 1860, div. Morel.

Amsterdam, V. holl. Amstelland, 2834, div. Walford, cons.

Havre, V. Amiral-Baudin, 2272, div. Chargeurs-Réunis.

Havre, V. Caravellas, 1787, div. Chargeurs-Réunis.

Londres, V. ang. Margaret, 2267, div. Debaecker.

BATELLERIE

Ascenseur et Ecluses des Fontinettes

Bélandres se dirigeant sur Dunkerque

Le 2 mars

Saint-Lazare, Poulain, phosphate, pour Coudekerque. — Eclaireur, Poulain, phosphate, pour Coudekerque. — Minosa, Bée, briques. — Novns-Minadus, Botty, charbon. — Les Deux-Sœurs, Dewintre, charbon.

FORMOCHLOROL

Désinfection la plus rapide et la plus efficace

LA SEULE NE DÉTÉRIORANT RIEN

242, Rue Nationale, LILLE. — Téléphone 919

DEUIL

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Dame

Adolphine-Félicie VALET

Veuve de M. François CORDONNIER, de l'Association des Mères Chrétiennes, décédée à Lille, le 3 mars 1903, à l'âge de soixante-dix-huit ans, administrée des Sacrements de notre Mère la sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux **Convoi** et **Service** qui auront lieu le jeudi 5 mars, à neuf heures, en l'église Sainte-Catherine, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de l'Est, pour y être inhumé.

L'assemblée à la maison mortuaire, façade de l'Esplanade, 18, à huit heures trois quarts.

Des **Messes** seront célébrées, dans ladite église, le lundi 23 mars, à six heures et à onze heures.

Les Dames sont priées d'y assister.

Les amis et connaissances de la famille DUPREZ-LEPERS, qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de l'**Obit solennel du mois** qui sera chanté au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Saint-Christophe, à Tourcoing, le jeudi 5 mars 1903, à neuf heures (la messe à neuf heures et demie), pour le repos de l'âme de Mademoiselle

JEANNE-THÉRÈSE-CAMILLE-MARIE-JOSEPH

DUPREZ

pieusement décédée à Tourcoing, le 6 février 1903, à l'âge de 20 ans, munie des Sacrements de notre Mère la sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme tenant lieu d'invitation à y assister. 4,5m

MARCHES

Lille. — SUCRES. — Sucre cassé : » .95 50 ; En pain n° 1. : .96 50 ; n° 3 : »» ; Cuite 1er jet : 21 50 à »» »». 88e »» à »» »».

ALCOOLS. — 3/6 fin disp. : 42 75 à »» »»

Paris, 27 Février.

SUCRES RAFFINÉS (cote commerciale). — Pas de changement à signaler dans les cours ; la demande reste active de la part de la consommation.

On cote les pains 93... a 93.50 les 100 kil. en disponible par wagon complet et suivent marque.

Cours pour l'exportation franco sur wagon ou sur bateau, 26... à 27... les 100 kil.

PRODUITS ACCESSOIRES. — La vente est assez régulière ; les prix sont bien tenus, maissans changement.

On cote en disponible, les 100 kil., par wagon complet et suivant marques :

Surchoix, cas., rang, logé cart. 5 k.	.96 ..	.96 50
Caisses de 50 à 60 kil.	.96 50	.97 ..
Caisses de 25 à 30 kil.	.97 ..	.97 50
Caisses de 10 kil.	.97 50	.98 ..
Gros déchets	.92 ..	.92 50
Irreguliers	.92 ..	.92 50
Petits déchets	.91 ..	.91 50
Sucres en poudre	.90 ..	.90 50
Semoules (suivant finesse)	.94 ..	.94 50
Glaces	.92 ..	.92 50
Cristallisés extra acquitté	.86 75	.87 75
— en poudre	.87 75	.88 75

LE HAVRE, 3 Mars.

Cote de la Clearing-House (Ouverture, 11 h.)

COTONS

Mars	64 50	Juillet	64 37	Novemb.	55 62
Avril	64 75	Août	63 87	Décemb.	55 50
Mai	64 62	Septem.	59 75	Janvier	..
Juin	64 50	Octobre	56 75	Février	..

Tendance ferme. — Ventes : ...... balles.

CAFÉS

Mars	33 ..	Juillet	34 ..	Novemb.	35 ..
Avril	33 25	Août	34 25	Décemb.	35 25
Mai	33 50	Septem.	34 50	Janvier	35 50
Juin	33 75	Octobre	34 75	Février	35 75

Tendance soutenue. — Ventes : 3.000 sacs.

Pétrole, en francs par 100 kilos. — invariable.

Disponible	21 ..
Courant	21 ..
Avril	21 25
Mai	21 50

Saindoux, en francs par 100 kilos. - fermes.

Wilcox, mars	120 ..	.. ..
— avril	120 50	.. ..
— mai	121 ..	.. ..
— juin	120 25	.. ..
— juillet	119 75	.. ..
— août	119 25	.. ..
— septembre	118 75	.. ..
— octobre	.. ..	.. ..

Courtrai, 2 Mars.

Les 100 kilos.			Les 100 kilos		
Huile colz.	48.50	.....	Blé blanc	16.50	.....
Huile lin	56...	.....	Blé roux	15...	15.50
Grain. colz.	22...	23...	Seigle	11.75	12...
Grain. lin	29...	.....	Avoine	16...	16.50
Tourt. colz.	11...	.....	Pom. d. t. j.	9...	.....
Tourt. lin	17...	21...	Pom. d. t. r.	8.50	.....
Tourt. Chanv.	....	.....	Beur. 1/2 k.	1.57	1.68
			Œufs, 25	2.10	2.20

Nitrate de soude disponible Anvers . . 21.75

Sulfate d'ammoniaque disponible Anvers 31.40

LAINES

ANVERS, 3 Mars 2 h. 38. — Tous les prix s'entendent en francs.

Laines (cote offic.). — Prix moyens en francs par kilos. — Peignés allemands (contrat B).

Mars	4 87 1/2	Septembre	4 82 1/2
Avril	4 87 1/2	Octobre	4 82 1/2
Mai	4 85 ./.	Novembre	4 82 1/2
Juin	4 85 ./.	Décembre	4 82 1/2
Juillet	4 85 ./.	Janvier	4 82 1/2
Août	4 85 ./.	Février	82 1/2

calmes. — Ventes : 110.000 balles.

COTONS

NEW-YORK, 2 Mars.

Recettes 29.000 balles contre 27.000 en 1902 et 25.000 en 1901. — Total de la semaine : 051.000 balles contre 041.000 en 1902 et 040.000 en 1901.

Marché soutenu.

	28	2		28	2
Février	.. ..	.. ..	Août	9 48	9 59
Mars	10 11	10 21	Septemb.	8 95	8 05
Avril	10 06	10 16	Octobre	8 62	8 68
Mai	10 05	10 13	Novembre	8 54	8 58
Juin	9 85	9 92	Décembre	8 52	8 57
Juillet	9 84	9 89	Janvier	.. ..	.. ..

Midding Upland à New-York . . . 10.25

— New-Orléans . . . 9 7/8

LIVERPOOL, 3 Mars.

Ventes probables : 08.000 balles.

Marché soutenu.

Futurs. — Hausse 3 à 5/100e.

HORS CONCOURS

MEMBRE du JURY, PARIS 1900

ALCOOL DE MENTHE DE **RICQLÈS**

Le Seul Véritable Alcool de Menthe

DISSIPE les MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC, les INDIGESTIONS.

Souverain contre la Grippe et les Refroidissements

Se prend à la dose de quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée ou mieux encore dans une tasse de tisane ou de lait chaud.

EXCELLENT aussi pour les DENTS et la TOILETTE

REFUSER LES IMITATIONS

EXIGER le Nom de RICQLÈS

Le MEILLEUR CAFÉ est le CAFE FIN de la MAISON WATERLOT-LAMBELIN

Au Café Fin, 53, rue Nationale, 53, LILLE

COMPAREZ l'excellent VIN de

BANYULS-TRILLES

soigneusement préparé avec du vieux VIN de BANYULS et le meilleur QUINQUINA, avec les mixtures nombreuses offertes comme apéritifs, par des réclames tapageuses, et vous n'hésiterez pas à adopter ce puissant et délicieux tonique qui, d'ailleurs, est unanimement recommandé par le corps médical, et d'en faire votre apéritif quotidien.

Pris avec de l'eau, le BANYULS-TRILLES désaltère immédiatement et agréablement.

Dans tous les Cafés et les Bons Estaminets

Exiger l'étiquette à cause des nombreuses contrefaçons.

VOUS TOUSSEZ ? Le SIROP GOBERT est le meilleur et le plus efficace des Pectoraux. *Pharmacie Centrale de Lille, 26, rue Esquermoise.*

Bourse Commerciale de Paris

3 Mars 1903

(COURS DE CLOTURE)

Blés calmes		**Huile de lin** soutenu	
Courant	22 65	Courant	61 75
Prochain	22 90	Prochain	59 50
M.-J.	23 15	4 mai	58 ..
4 mai	23 25	4 derniers	56 25
J.-A.	23 05		

Farines calmes		**Huile de Colza** calme	
Courant	30 50	Courant	49 75
Prochain	30 45	Prochain	50 50
M.-J.	30 45	4 mai	52 ..
4 mai	30 45	4 derniers	58 ..
J.-A.	30 40		

Avoines calmes		**Sucres** soutenus	
Courant	16 50	Courant	25 87
Prochain	16 75	Prochains	26 12
M.-J.	16 75	M.-J.	.. ..
4 mai	16 75	4 mai	26 62
J.-A.	16 50	J.-A.	26 75
		4 octobre	28 25

Seigles calmes		**Alcools** soutenu	
Courant	16 50	Courant	44 ..
Prochain	16 75	Prochain	44 25
M.-J.	16 75	4 mai	44 75
4 mai	16 50	4 derniers	37 50
J.-A.	16 25	Stock	7.350

BOURSE DE BRUXELLES

3 MARS 1903	Cours précéd.	Cours dernier
3 %, belge, 1re série	99 80	99 75
Ville d'Anvers 1887	108 —	108 25
Ville de Bruxelles 1886	109 25	109 25
Bruxelles (Mar.) 2 %, 1897	92 75	92 —
Ville de Gand 1896	95 50	95 —
Ville de Liège 1897	97 50	97 —
Ville de Tournai 1874	55 —	54 —
Congo (lots à primes)	85 25	84 75
Banque Nationale	3950 —	3950 —
Tramw. Bruxellois	492 50	489 —
Economiques	362 50	360 —
Electrique de Gand 4 %	44 50	47 —
Lille	277 —	275 —
Angleur	407 —	405 —
Aciéries d'Anvers	—	—
Forges, Aciér. de Bruges, 5e	—	—
Cockerill	1817 —	1820 —
Nicolaïeff (chant navals)	211 —	205 —
Providence (forges)	2175 —	2150 —
Providence Russe	117 50	105 —
Amercœur	2020 —	—
Anderlues	895 —	880 —
Bernissart	347 50	350 —
Charbonnages belges	465 —	467 50
Courcelles-Nord	1930 —	1926 —
Espérance B.-Fortune	684 —	—
Grande Machine à feu à Dour	3120 —	3075 —
Grand-Mambourg	643 —	—
Haine St-Pierre. La Hest	176 —	175 —
Houill. Unies bass. Charl.	258 —	261 —
La Haye	952 —	955 —
Marchienne (Charbonn)	885 —	880 —
Mariemont	2125 —	2195 —
Nord de Charleroi	2405 —	2425 —
Produits au Flénu	4617 50	4600 —
ZINC, PLOMB, MINES		
Asturienne des Mines	5840 —	5800 —
Austro-Belge	370 —	380 —
Nebida (libérées)	1130 —	—
Nouvelle-Montagne	368 —	366 —
Vieille-Montagne	640 —	640 —
Auvelais	380 —	—
Carrières de Quenast	2750 —	—
Alstaden (jouissance)	340 —	335 —
Dahlbusch	1028 —	—
Saragosse chem. de fer	341 —	343 —
Métropolitain de Paris	682 50	684 50
Rodange	2050 —	—
Rumelange	1895 —	1815 —
Briansk (tit. de 25)	315 —	—
Dnieprovienne	1989 —	1985 —
Glaces Belgo-Russes	80 —	—
Métall. Russo-Belge	1135 —	—
Taganrog	325 —	315 —

BOURSE DE LONDRES

3 Mars 1903	Cours précéd.	Cours dernier
Consolidés	92 1/4	92 1/4
Extérieure	90 3/8	90 3/8
Turc (série D)	29 3/8	29 5/8
Banque ottomane	13 7/8	13 7/8
Rio Tinto	50 1/8	50 1/8
Consolid. Goldfiel	7 13/16	7 13/16
East Rand	8 1/4	8 1/4
Rand mines	10 7/8	10 7/8
Chartered	3 9/32	3 9/32
Robinson Gold	10 7/8	10 7/8

Imp. de la *Croix du Nord*, 15, r. d'Angleterre Lille. — *Le Gérant* : Ch. Vaux.

Bourse de Lille

3 MARS 1903	Cours précéd.	Cours du jour
OBLIGATIONS		
Nord 1870	115 »»	»»» »»
— Bons 1892	507 »»	»»» »»
— — 1893	112 50	»»» »»
Lille 1860	»»» »»	»»» »»
— 1890	»»» »»	»»»
— 1893	»»»	
— 1893 1/5	»»»	
Douai 1891	518 25	»»» »»
— 1895	505 »»	»»» »»
Roubaix-Tourcoing	48 »»	»» »»
— — 1893	497 »»	»»» »»
Roubaix 1893	503 »»	»»» »»
Tourcoing 1878	»»» —	»»» »»
Armentières 1886	511 »»	511 »»
Valenciennes 1891	510 50	»»» »»
Amiens	»»»	
Mines de Béthune 1877	465 »»	»»» »»
— Dourges 1894	518 »»	»»» »»
— Drocourt 1894	515 75	»»» »»
— Escarpelle 1894	510 50	515 »»
— Marles 1893	510	»»»
Ch. de fer écon. du Nord	»»» »»	»»»
Chemin de fer de Cambrai	350 »»	»»» »»
Gaz de Wazemmes 1-2	515 »»	»»» »»
— — 3e série	518 »»	»»»

CHARBONNAGES (ACTIONS)	Cours précéd.	Cours du jour	Offres	Deman.
Albi	1120 »»	1110 »»	1120	1100
Aniche	1040 »»	1060 »»	1100	1060
Anzin	5625 »»	»»»» »»	»»»»	5650
Azincourt	645 »»	»»» »»	640	»»»
Bully-Grenay	4420 »»	4424 »»	4130	4400
Blanzy	1200 »»	1205 »»	1220 »»	»»»»
Bruay (vingtième)	603 »»	606 »»	610	606
Bruay (entière)	»»»» »»	»»»» »»	»»»»	»»»»
Campagnac	1170 »»	»»»» »»	»»»»	1170
Carvin (cinquième)	412 »»	414 »»	415 »»	412 »»
Carvin (entière)	2050 »»	2060 »»	2100	2060
La Clarence	560 »»	565 »»	570	565
Courrières	2700 »»	2720 »»	2750	2720
Crespin	170 50	172 »»	175 »»	170 »»
Douchy	1120 »»	1135 »»	1150	1180 »»
Dourges (centième)	271 50	271 50	272 »»	270 »»
Dourges (entière)	24000 »»	»»»»» »»	»»»»»	»»»»»
Drocourt 1800 / 3500	3800 »»	3775 »»	3800	3750
Escarpelle	961 »»	961 »»	965	960
Ferfay	950 »»	»»» »»	»»»»	950
Ferques	385 »»	»»» »»	400	»»»
Flines-lez-Raches	590 »»	591 »»	592	590
Lens (centième)	665 »»	667 »»	670	665
Liévin	2800 »»	2820 »»	2850	2820
Ligny-les-Aire	505 »»	540 »»	560	540
Marles 30 %	2100 »»	2175 »»	2200	2160
— 70 %	2250 »»	2275 »»	2300	2275
Marly n.	280 »»	»»» »»	300	270
Meurchin (5e)	2650 »»	2639 »»	2650	2630
Meurchin (entière)	13400 »»	»»»»» »»	13400	»»»»»
Ostricourt	1500 »»	»»»» »»	1525	1500
Thivencelles	705 »»	675 »»	690	675
Vicoigne (20e)	1200 »»	»»»» »»	1200	1190
— (entière)	23995 »»	»»»»» »»	24000	23500 »»

BANQUES (ACTIONS)	Cours précéd.	Cours du jour
Crédit du Nord	499	»»»
Verley-Decroix	1340	»»»» »»
Devilder et Cie	1090	»»»»
Agence Raquet	137 »»	»»» »»
Banque sp. des val. ind	225	
VALEURS DIVERSES (ACTIONS)		
Gaz de Wazemmes	516	»»»
Brouta et Cie	629 »»	»»» »»
Saint-Sauveur-Arras	225	»»»
Aciéries de France		
Biache Saint-Vaast	3700 »»	»»»»
Denain-Anzin	1174	1180
Hauts Fourneaux M.	»»»	»»»
Forges Saint-Amand	600	
Soc. Métall. Escaut	410	»»» »»
Bains Lillois	»»»	
Cie lilloise	525	
Chaudr. du Nord	»»»	»»» »»
Forges Durot-Bin	»»» »»	»»»»»
— — 4e série	»»»	
(OBLIGATIONS)		
Bains Lillois	»»»	
Bains Arm.		
Eaux Dunk	485 »»	»»» »»
Denain-Anzin (Or. à 500)	510 »»	»»» »»
Union linière. (Oblig.)	»»» »»	»»» »»

Coupons détachés. — *28 février* ; Meurchin (entière) 325 fr., net 312 ; Meurchin (cinquième) 65 fr., net 55,90.

Coupons annoncés. — *30 mars* : Lens, 15 fr. — *31 mars* : Courrières, 26,25.

FEUILLETON N° 21

LA GRANDE AMBITIEUSE

PAR

Paul VERDUN

— Le complice du singe, alors ; celui qui a guidé sa fureur contre M. Cliché.

— Vous m'ouvrez là des aperçus nouveaux, auxquels je n'avais pas songé. Cependant il est une autre explication, à mon avis, plus simple.

Jeter la tête de la victime qu'on vient d'assassiner, dans une foule, au moment où l'on se sauve, de façon à attirer forcément l'attention sur soi et à risquer de se faire arrêter, ce n'est pas là le fait d'un homme raisonnable, mais bien d'un animal dépourvu de jugement.

Ensuite le témoin a déclaré qu'il n'avait jamais vu courir aussi vite que ça sur un toit. L'agilité est, en effet, la principale qualité d'un singe.

D'ailleurs, remarquez que le témoin a dit qu'il avait vu « comme qui dirait un homme » ; il n'a pas dit positivement « un homme ».

Il a ajouté que le fuyard lui avait paru plutôt petit, ce qui s'explique par ce fait que les quadrumanes ne marchent pas droit sur leurs pattes de derrière, mais les jarrets pliés et le corps penché en avant.

De plus l'être qui se sauvait, ne portait ni redingote, ni jaquette, ni blouse, enfin aucun vêtement ordinaire, facilement reconnaissable.

Il était gris, jaune ou marron, c'est-à-dire d'une des couleurs ordinaires du pelage des singes.

Il avait sur la tête quelque chose ressemblant à une calotte ou à une toque en fourrure. Si je ne me trompe, les poils de la tête des gorilles sont longs et peuvent facilement être pris de loin pour une pareille coiffure.

M. Léguillon, par suite d'un petit travers, croyait de sa dignité de n'accepter jamais l'opinion d'autrui sans lui avoir opposé quelque objection.

— Il ne faut pas trop se fier aux renseignements fournis par le témoin, dit-il. Il était placé loin du toit sur lequel fuyait l'inconnu et, de plus, il était légèrement ivre.

Ce qui me paraît le plus important maintenant, c'est de retrouver le corps de M. Cliché. Le singe avait emporté la tête avec lui, il peut avoir aussi enlevé le corps.

Par quel chemin ? Il n'est pas sorti par la porte donnant sur l'escalier commun de la maison, car on l'aurait vu. Ce n'est pas non plus par le vitrage, il n'est pas brisé. Je ne vois pas la route qu'il a suivie.

Léon Renard consultait de nouveau les notes de son carnet. Il releva la tête,

— Je vais vous apprendre, moi, le chemin qu'a pris le gorille.

Dans la barbe de M. Cliché j'ai recueilli des grains de suie. Ils proviennent de la cheminée que voici, et c'est là la route par laquelle le singe est monté sur le toit.

— Un animal de cette taille passer par une cheminée en emportant la tête et le corps d'un homme ! c'est impossible !

— Pourquoi donc, Monsieur le commissaire ? Cela dépend de la largeur du coffre.

Léon Renard se mit à quatre pattes et introduisit sa tête sous le manteau de la cheminée.

— C'est bien par ici que le fauve est passé. Cette maison-ci est vieille, le conduit pour la fumée est construit à l'ancienne mode, deux hommes assez forts y tiendraient côte à côte. L'orifice sur le toit n'est pas à plus de quatre mètres du plancher de cet atelier.

D'ailleurs voici des débris de plâtre et des plaques de sue que l'animal a fait tomber en grimpant. Je vois nettement sur les parois noires les traces de son corps et de ses mains.

— Montons alors sur le toit, nous l'y trouverons.

— Depuis le temps que dure votre perquisition, objecta le médecin, le singe a eu vingt fois le temps de s'échapper. Vous ne le retrouverez pas.

— Permettez-moi de vous dire que si, docteur, répliqua d'un ton sec M. Léguillon qui n'aimait pas voir un *pékin* se mêler des affaires de la police.

Nous mettrons la main sur l'animal et sur le corps qu'il a emporté.

Ce serait un autre jour que je ne l'assurerais pas, mais aujourd'hui, j'en réponds.

L'animal, en se voyant sur les toits, s'est trouvé comme ivre de sa liberté, mais il a été effrayé par la foule qui remplit les rues, par les cris, par les chants, par les musiques, par les explosions de pétards. Il n'a pas osé descendre et il est resté dans le pays des cheminées où il est resté seul et bien tranquille. Voilà pourquoi nous le retrouverons. Si ce n'est pas sur cette maison, ce sera sur les immeubles voisins.

Donc, en chasse ! s'écria le commissaire en se tournant vers les hommes qui, pendant la perquisition, étaient restés sur le seuil de l'atelier, dans l'antichambre.

— En chasse ! répondit Léon Renard avec enthousiasme. A la poursuite du gorille !

Le médecin arrêta M. Léguillon par le bras.

— Vous vous rappelez ce que je vous ai appris de la force prodigieuse de ce quadrumane.

— Je m'en souviens parfaitement, docteur, aussi nous avons tous notre revolver sur nous.

— Cela ne m'empêche pas d'être inquiet. Vous est-il absolument nécessaire de courir après cet animal, puisque vous savez, à n'en pas douter, que c'est lui qui a commis le crime ?

— Et le corps de M. Cliché ! Pensez-vous que je vais le laisser exposé, en plein air, à toutes les profanations ?

D'ailleurs, il est indispensable que je m'en empare pour continuer mon instruction.

De plus il est de mon devoir de capturer ou de tuer le gorille. Sa liberté est un danger public.

— Mais vos hommes ne peuvent-ils pas y aller sans vous ?

— Sans moi !... quand il y a du danger !... s'écria M. Léguillon.

Docteur, vous n'entendez rien aux affaires de la police. A chacun son métier ! Si je reviens de mon expédition le bras cassé ou la tête fendue, vous me soignerez. J'écouterai alors vos conseils. Pour le moment...

Le commissaire fit un geste qui compléta éloquemment sa phrase.

— En route ! commanda-t-il.

Par où monte-t-on sur votre toit, madame la concierge ? Car nous ne pouvons pas passer par la cheminée, nous.

Tout le monde redescendit, par le petit escalier intérieur, de l'atelier à l'appartement du quatrième étage, puis remonta par le grand escalier sur le palier du cinquième.

— Tenez ! dit la concierge, vous pouvez grimper sur le toit par l'échelle que voici et par la trappe qui est là-haut dans le plafond.

L'échelle fut dressée, la trappe ouverte, et M. Léguillon, Léon Renard, les gardiens de la paix et les pompiers se trouvèrent sur le toit.

L'endroit était élevé. Ils dominaient l'îlot de maisons compris entre la place de la Bourse, la rue Notre-Dame-des-Victoires, la rue de la Banque et la rue Paul-Lelong.

Sous leurs yeux s'étendaient des toits, les uns élevés, les autres bas, ceux-ci plats, ceux-là en pente raide, couverts en zinc poli, en ardoises glissantes, en tuiles rondes, hérissés d'une forêt de tuyaux de cheminées, les uns en tôle, les autres en poteries, réunis pour la plupart en groupes et maintenus contre le vent par des haubans en fils de fer.

C'était comme le sommet accidenté d'une montagne qu'entouraient des quatre côtés des précipices à pic, et dans la masse de laquelle les cours creusaient des puits profonds.

Il fallait visiter ce terrain aux inégalités dangereuses jusque dans ses plus petits recoins, dans ses saillies extrêmes, pour s'emparer, dans le repaire qu'il s'était choisi, du monstrueux gorille.

Dès que la foule massée sur la place de la Bourse vit apparaître au sommet de la maison le commissaire de police et ceux qui l'accompagnaient, elle devint muette.

Un silence de mort régna. On eût entendu voler une mouche.

On percevait seulement la respiration haletante de milliers de poitrines oppressées par l'émotion.

(A suivre)

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE

PUR CACAO ET SUCRE

Fabriqué par les P.P. TRAPPISTES, d'Aiguebelle (Drôme)

Dépôt : L. GIRAUD, 74, Rue Nationale, LILLE